

Bruxelles, le 15 octobre 2019
(OR. en)

13147/19

**POLGEN 170
POLMAR 9
COMAR 15
CONUN 134
CLIMA 270
ENV 853
ENER 466
MAR 155
MARE 22
PECHE 450
RECH 457
RELEX 927
TOUR 19
TRANS 480**

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	12583/19
Objet:	Liste des engagements proposés en vue d'être présentés par l'UE lors de la conférence "Notre océan" (Oslo, 23 et 24 octobre 2019)

Les délégations trouveront ci-après la liste susmentionnée des engagements proposés en vue d'être présentés par l'Union européenne lors de la conférence "Our Ocean" (Oslo, 23 et 24 octobre 2019), telle qu'elle a été adoptée par le Conseil (Affaires générales) le 15 octobre 2019.

Liste des engagements que l'Union européenne présentera lors de la conférence "Notre océan" (Oslo, 23 et 24 octobre 2019)

Toile de fond

Les conférences "Notre océan" sont organisées tous les ans depuis 2014. L'UE a accueilli l'une de ces conférences en 2017 à Malte. Comme les conférences précédentes, la conférence de haut niveau "Notre océan" de 2019 a pour objectif de trouver des solutions et de prendre des engagements concernant des mesures visant à faire face à certains des défis les plus importants auxquels sont confrontés les océans, à savoir la protection du milieu marin, la pollution marine, les incidences du changement climatique et la pêche durable. La Norvège a choisi de maintenir deux autres thèmes qui ont été introduits par l'UE en 2017: l'économie bleue et la sûreté maritime. Le principal résultat attendu de la conférence de cette année est l'annonce de divers engagements, non seulement de la part des gouvernements et des organisations internationales, mais également de la part des entreprises, de la communauté scientifique et de la société civile. La conférence sera organisée par Ine Eriksen Soeide, ministre norvégienne des affaires étrangères.

La conférence complète l'initiative de l'UE sur la gouvernance des océans¹, qui établit un programme pour garantir l'avenir des océans du monde. Étant donné qu'il s'agit de l'un des événements les plus importants sur les océans cette année, il représente une occasion supplémentaire pour l'UE de renforcer sa présence sur la scène mondiale en tant que chef de file en la matière.

La DG MARE a préparé, en étroite coopération avec le SEAE, une liste provisoire d'engagements après avoir consulté toutes les DG concernées. Ces engagements devraient être annoncés au nom de l'UE lors de la conférence. Ces engagements sont des actions que l'UE entreprend ou a récemment entreprises pour renforcer la gouvernance des océans, en particulier eu égard à la réalisation du programme 2030, et plus particulièrement l'ODD 14².

¹ Doc. 14332/16.

² À noter que les engagements sont rédigés au passé. Dans l'esprit des éditions précédentes, une fois que les engagements auront été annoncés lors de la conférence, ils seront publiés sur le site web de la conférence (<https://ourocean2019.no/commitments/>) et dans les documents pertinents de l'UE destinés à la presse.

Zones marines protégées et autres mesures de gestion par zone

1. L'Union européenne a annoncé qu'elle consacrerait 4 millions d'euros au soutien d'un réseau cohérent et bien géré de zones maritimes protégées (ZMP) en Méditerranée en 2019. Ce soutien contribuera à renforcer la cohérence et la représentativité régionales des ZMP ainsi que le suivi et l'évaluation intégrés au niveau régional à l'appui du bon état écologique de la région.
2. La conservation et l'exploitation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale retiennent toujours davantage l'attention au niveau international au vu des informations scientifiques faisant état de la richesse et de la vulnérabilité de cette biodiversité, en particulier dans les monts sous-marins, les cheminées hydrothermales, les éponges d'eau froide ou les coraux d'eau froide, tandis que la pression anthropique accrue due aux activités existantes et émergentes suscite toujours plus d'inquiétudes. Pour soutenir la meilleure gouvernance ainsi que l'exploitation durable et la conservation des ressources marines et de la biodiversité en haute mer, comme envisagé en particulier dans le cadre de l'accord d'application de la CNUDM relatif à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine ne relevant pas de la juridiction nationale, qui est en cours de négociation au sein de la conférence intergouvernementale établie par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2017, l'Union européenne a annoncé qu'elle investirait 4,1 millions d'euros par an dans son programme de surveillance par satellite (Copernicus) pour exploiter une capacité mondiale de prévisions océanographiques en matière de biogéochimie marine afin de comprendre et de modéliser le réseau alimentaire des grands prédateurs et des mammifères marins.
3. L'Union européenne a annoncé, conjointement avec le secrétariat du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), qu'elle consacre 9,2 millions d'euros au soutien de la mise en œuvre des conventions maritimes régionales (CMR) dans les pays ACP (Carthagène, Abidjan, Nairobi, Nouméa). Ce programme permettra de renforcer les cadres des CMR et de soutenir la mise en œuvre des protocoles associés, de développer des réseaux de ZMP représentatifs au niveau régional et de réduire l'afflux de déchets dans l'environnement marin.

4. La restauration et la protection de la biodiversité marine constituent l'une des principales priorités des pays et territoires d'outre-mer (PTOM) des Caraïbes. L'Union européenne a annoncé que, dans le cadre du programme des PTOM de la région des Caraïbes, 16,5 millions d'euros seront consacrés à améliorer la gestion durable de la biodiversité marine, renforcer le suivi et améliorer les mesures contre la pêche illicite et la pollution des écosystèmes marins côtiers. Le principal objectif du programme est de renforcer la capacité des PTOM à travailler ensemble en tant que région pour améliorer la résilience de la biodiversité marine.
5. L'Union européenne a annoncé qu'elle avait engagé 10 millions d'euros pour la promotion de la gestion intégrée du paysage marin en vue d'un développement durable des communautés locales, combinant des activités visant l'extension du réseau des zones marines protégées et l'amélioration de sa gestion ainsi que la pêche artisanale durable, et de la gestion des écosystèmes en vue de l'adaptation au changement climatique dans le Triangle de corail (Asie du Sud-Est)

Changement climatique

6. L'Union européenne a annoncé qu'elle consacre 12,8 millions d'euros en 2019 à son programme Copernicus de surveillance de la glace de mer et de la cryosphère dans l'Arctique et l'Antarctique, outre les 2 millions d'euros qu'elle alloue chaque année au programme Copernicus de surveillance de l'océan et de la glace de mer et de prévisions en la matière pour l'Arctique. Le service Copernicus concernant le changement climatique effectue des prévisions mondiales saisonnières et fournit des projections climatiques à long terme pour soutenir la prise de décision dans l'Arctique.
7. L'Union européenne a annoncé qu'elle allouera 9,9 millions d'euros en 2019 à l'initiative conjointe du Pacifique sur la biodiversité, les changements climatiques et la résilience lancée par la France afin de renforcer les capacités de 19 États et territoires du Pacifique pour s'adapter aux effets du changement climatique et d'autres facteurs de stress et pour protéger, restaurer et améliorer la biodiversité afin de renforcer la résilience de leurs systèmes socio-écologiques. L'objectif général de cette initiative est de rendre les écosystèmes, les économies et les communautés insulaires du Pacifique plus résilients aux effets du changement climatique. Le programme est conforme au cadre pour un développement résilient dans la région du Pacifique ainsi qu'à l'identité du Pacifique bleu des dirigeants du Forum des îles du Pacifique. La France, le Canada et l'UE sont les trois principaux contributeurs.

Pêche durable

8. L'Union européenne a réaffirmé son soutien au renforcement des performances des 18 organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) et ORGP chargées des thonidés auxquelles l'UE participe et a engagé 10,6 millions d'euros en 2019 pour améliorer la gouvernance, la science et le renforcement des capacités ainsi que pour renforcer la conformité.
9. L'Union européenne a confirmé la responsabilité qui lui incombe de promouvoir la pêche durable en apportant en 2019 à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture une contribution de 725 000 euros en faveur de l'action mondiale visant à prévenir, décourager et éradiquer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.
10. L'Union européenne a annoncé qu'elle consacrerait 40 millions d'euros en 2019 au soutien des chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture durables dans les pays ACP. Sur la base des approches en matière de chaînes de valeur élaborées par la Commission européenne, la FAO et le secrétariat du groupe ACP, cette action contribuera à la croissance économique, à la création d'emplois et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en améliorant la viabilité économique, sociale et environnementale des chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture dans un certain nombre de pays ACP.

Pollution marine

11. L'Union européenne a annoncé qu'elle contribuerait à hauteur de 800 000 euros en 2019 à son programme de surveillance par satellite (Copernicus) pour la détection de la pollution par les hydrocarbures et la réaction en cas de telle pollution, qui relève de l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM).
12. La Commission européenne a annoncé qu'elle contribuera à la lutte contre la pollution marine en favorisant la réduction des déchets produits à bord des navires et la gestion des déchets de manière durable et respectueuse de l'environnement. Les navires qui réduisent la quantité de déchets produits à bord ou gèrent les déchets d'une autre manière durable seront récompensés de ces efforts grâce à une réduction de la redevance sur les déchets qu'ils doivent acquitter lorsqu'ils font escale dans un port de l'UE.

13. L'Union européenne a annoncé que, le 7 novembre 2019, les pays riverains de la Méditerranée et la Commission européenne lanceront au salon Ecomondo qui se tiendra en Italie, une initiative pilote en faveur d'une mer Méditerranée saine et sans plastiques dans le cadre de l'initiative Bluemed. Cette initiative pilote vise à mobiliser les principaux acteurs afin de lutter contre la pollution par les plastiques en Méditerranée i) en faisant le bilan des initiatives pertinentes en cours dans la région; ii) en vérifiant les progrès accomplis dans la mise en place de pôles locaux/nationaux dans les pays participants et iii) en discutant de la connexion des différents pôles, projets et initiatives des pays. Elle permettra de tester et de mettre en évidence la participation de nombreuses parties prenantes sur terre et en mer dans le but d'empêcher les déchets plastiques dans le milieu marin et de réduire les déchets marins existants. Cette initiative pilote pourrait servir de modèle dans d'autres régions du monde.

Économie bleue durable

14. L'Union européenne a annoncé qu'elle apporterait un soutien au développement durable du secteur de l'énergie océanique en investissant 2 300 000 euros pour renforcer la base d'éléments scientifiques sur les incidences environnementales et promouvoir l'inclusion du développement de l'énergie océanique dans la planification de l'espace maritime.
15. L'Union européenne a annoncé qu'elle lancera en 2019 une initiative d'investissement dotée d'une enveloppe de 22,86 millions d'euros afin de promouvoir une croissance bleue durable dans l'Union européenne. L'initiative "Blue Economy Window" appuiera la réalisation sur le marché de nouveaux modèles d'entreprise, produits et services, l'accent étant mis en particulier sur l'exploitation durable des ressources marines et l'amélioration des moyens d'existence et des emplois.
16. L'Union européenne a annoncé qu'elle avait alloué 75 millions d'euros au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques aux investissements dans les entreprises de l'économie bleue qui contribuent à des objectifs tels que la réduction des émissions de CO₂, l'économie circulaire et la conservation d'écosystèmes.

17. L'Union européenne a annoncé qu'elle avait alloué 35 millions d'euros à la mise en œuvre des orientations de SAMOA pour soutenir la protection, la gestion et l'utilisation durable de la biodiversité marine et côtière par le renforcement ciblé des capacités, le renforcement de la prise de décision fondée sur les connaissances, la mise en place de projets pilotes sur le terrain et l'amélioration de la coopération intrarégionale et interrégionale pour la viabilité environnementale. En outre, ce programme fournira une plateforme pour sensibiliser toutes les parties prenantes et promouvoir le dialogue sur des questions liées au développement des petits États insulaires en développement (PEID) et des pays côtiers. Le projet sera mis en œuvre par les CRE (Programme régional océanique de l'environnement, Commission de l'océan Indien, Organisation des États de la Caraïbe orientale).
18. L'Union européenne a annoncé qu'elle investira au cours des deux prochaines années plus de 600 000 euros afin de renforcer la base de connaissances scientifiques qui sous-tend sa politique en faveur de l'économie bleue. Les secteurs de l'économie bleue feront l'objet d'une évaluation rigoureuse au regard de critères sociaux, environnementaux et économiques concernant leur incidence socio-économique passée, présente et à venir à l'appui d'une exploitation durable des actifs océaniques, c'est-à-dire sans porter préjudice aux générations futures. Une attention particulière sera accordée à l'analyse des priorités, points forts et goulets d'étranglement communs en matière d'innovation dans le cadre de la spécialisation intelligente dans les régions côtières ainsi qu'à l'examen des engagements actuels et futurs en matière d'emploi et de chaîne d'approvisionnement dans le domaine de l'énergie océanique.
19. L'Union européenne a annoncé qu'elle investira en 2020 plus de 250 millions d'euros au titre du programme-cadre pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020", en mettant plus particulièrement l'accent sur les points suivants:
- a) les pêcheries dans le cadre de l'écosystème global;
 - b) les technologies pour l'observation des océans et une action pilote pour l'élimination des plastiques et des déchets marins;
 - c) la compréhension de l'exposition aux microplastiques et aux nanoplastiques et leur incidence sur la santé humaine, les sources d'énergie renouvelables (en mer) ainsi que la production renouvelable de combustibles et la décarbonation des transports maritimes;
 - d) l'atténuation des nuisances sonores sous-marines et les incidences de celles-ci sur l'environnement;

- e) le renforcement des services climatologiques et de la résilience aux changements climatiques des villes et des agglomérations côtières européennes;
- f) la compréhension des processus polaires d'un point de vue global dans les régions arctiques et antarctiques; et
- g) la stimulation de technologies émergentes en matière d'intelligence artificielle: nouvelles techniques pour la création et l'utilisation de modèles dynamiques en matière d'évolution de l'environnement ou approches radicalement innovantes pour une surveillance in situ résiliente, fiable et respectueuse de l'environnement.

20. L'Union européenne a annoncé que le Forum transatlantique de la jeunesse serait lancé lors du Forum transatlantique pour la recherche océanique qui se tiendra les 6 et 7 février 2020 à Bruxelles. Ce forum de la jeunesse fait suite à la première école d'été pour les ambassadeurs de la jeunesse sur l'océan Atlantique, qui s'est tenue du 23 au 27 août 2019 à Galway (Irlande), et constitue un exemple de la manière dont l'UE collabore avec ses partenaires transatlantiques pour responsabiliser la prochaine génération de dirigeants dans le domaine du développement durable le long de l'océan Atlantique et outre-Atlantique. Ce forum de la jeunesse marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre des déclarations de Galway et de Belém en ce sens qu'il favorise des cadres de coopération renforcée avec nos principaux partenaires atlantiques.

Sûreté maritime

21. L'Union européenne a annoncé qu'elle allouerait un montant annuel de 6,5 millions d'euros en 2019 à son service Copernicus de surveillance maritime, qui relève de l'AESM, afin de soutenir des opérations conjointes de sûreté maritime en haute mer avec Frontex et des pays partenaires dans l'océan Indien ainsi qu'en Afrique occidentale et centrale.
22. L'Union européenne a annoncé un programme de 28 millions d'euros pour améliorer la sûreté des ports et la sécurité de la navigation en Afrique orientale et australe et dans l'océan Indien. Ce programme, adopté en 2018, contribuera à renforcer les capacités des autorités chargées des affaires maritimes et des autorités portuaires à assurer la sécurité de la navigation ainsi que la sûreté maritime et des ports et à procéder à l'échange de données brutes et d'informations en matière maritime. Les résultats attendus sont la réduction du nombre de navires qui ne respectent pas le code international pour la sûreté des navires et des installations (code ISPS), un environnement portuaire plus sûr et contrôlé, une meilleure compréhension des caractéristiques du trafic et une augmentation des capacités de gestion des risques.